le griffe
la gazette
Saint-André-de-Sangonis

Avril 2023 • N°14

La gazette d'informations municipales

CHANTIER

Cours de la place, les travaux avancent !

Le réaménagement de la place a démarré en janvier, avec un calendrier légèrement remanié.

Le plan de phasage initial a été revu, afin de s'adapter à différentes contraintes ainsi qu'à l'évolution des travaux. La première phase, désormais achevée, a concerné la voirie de la place, de l'angle du cours Grégoire jusqu'à l'angle du cours Ravanières. La phase 2 est en cours jusqu'à la mi-juin, afin de réaliser la partie piétonne de la nouvelle place. Vont suivre :

- **Phase 3 (de mi-juin jusqu'à mi-juillet) :** la voirie du cours Ravanières.
- **Phase 4 (de mi-juillet jusqu'à octobre ou novembre) :** la voirie du parking de l'Hôtel de ville jusqu'à l'angle de l'avenue de Lodève.
- **L'accès aux commerces et le passage des riverains reste maintenu.** Six arrêts minute sont disponibles ainsi que des places de stationnement en zone bleue.

Le marché reste déplacé jusqu'à la phase 3 :

- **le mardi :** sur les abords de la mairie (côté parking de l'Hôtel de Ville),
- **le vendredi et le dimanche :** sur le cours de la Liberté.





EAU PRÉSERVÉE

Les mesures de restrictions de l'usage de l'eau sont régulièrement prescrites par arrêté préfectoral afin de protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques du territoire. A cet effet, la municipalité a souhaité prioriser l'accès à l'aire d'eau brute de la Croix Sangonis aux professionnels, en menant une campagne de recensement du 3 mars au 7 avril 2023. Les personnes qui se sont déclarées, dont l'usage le justifie, ont ainsi été autorisées à utiliser ce point d'eau.



PATRIMOINE

L'intérieur de l'église paroissiale fait peau neuve

Respectueux de l'esthétique et du patrimoine ancien, le maire et son équipe municipale ont souhaité engager des travaux pour valoriser des parties anciennes du patrimoine, dont l'état était préoccupant.

En 2018, les chenaux qui font tour de l'église ont été changés. En 2019, trois chapelles ont été rénovées à l'intérieur de l'église. En 2022, de nouveaux travaux ont été engagés, afin de remplacer le paratonnerre et les zincs autour du clocher. L'intérieur de l'édifice a également été rénové : décroutage des murs et des voûtes, consolidation, enduit, ponçage et peinture. « *Ces travaux de précision ont été effectués avec deux nacelles élévatrices, dont la hauteur maximum d'exécution était de 20 mètres. Cette méthode d'intervention a été retenue pour plusieurs raisons : d'abord assurer le bien-être et la sécurité des ouvriers, ensuite éviter toute casse, notamment des vitraux, qui ont été restaurés dans les années 2010. Sans compter les tableaux dont certains datent des 18, 19 et 20ème siècle* » souligne le directeur des projets grands travaux.





en bref....

Ville propre : l'affaire de tous !



Afin d'améliorer la qualité de notre environnement, il est essentiel de faire preuve de civisme en respectant quelques règles :

- Sortir sa poubelle la veille du jour de la collecte et la rentrer le jour de la collecte. « Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende de 150 € maximum. » (Article R.610-5 du code pénal).
- Ne pas déposer de déchets sauvages, au pied des colonnes de tri, dans la rue ou devant chez soi. « Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant (...) des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe pouvant aller jusqu'à 750 euros maximum. » (Article R.644-2 du Code pénal).
- Ramasser les déjections de son animal sur la voie publique.
- Jeter ses déchets dans des poubelles (dont les mégots de cigarette).

TISSU ASSOCIATIF

Un nouvel espace pour les clubs sportifs !

L'« EVA » sera mis à disposition des associations sportives de la commune à partir du mois de juin.

Situé à côté du stade, cet Espace de Vie Associative (EVA) sera réservé aux membres des clubs sportifs auxquels il offrira différents services et équipements : salle de cohésion et de convivialité, bar, cuisine, espaces de rangement... Le projet a été subventionné par le Département (35 400 €), la Région (15 600 €) et par la Ligue de football amateur (14 700 €). L'inauguration est prévue le 9 juin 2023.



CONSEIL DES JEUNES CITOYENS

De nouveaux élus juniors entament leur mandat

C'est parti pour le troisième cycle de cette instance qui implique les jeunes Saint-Andréens dans la vie civique.

Fraîchement élus après avoir mené campagne dans leurs établissements scolaires, une dizaine de jeunes se sont engagés, dans le cadre d'un mandat de deux ans, à mener à bien leurs projets et à mettre en avant leurs idées, pour le Saint-André de demain. Issus du collège, de l'école élémentaire Anne Frank et de l'école privée Ste jeanne d'Arc, tous arrivent avec leur vision et leur motivation, pour porter la voix des jeunes Saint-Andréens. Ils seront prochainement présentés au Conseil municipal pour être officiellement intronisés.



La cantine testée par des grands





Sept parents d'élèves ont eu l'occasion de goûter les repas proposés aux enfants dans les trois cantines des écoles Saint-Andréennes. Ils ont ainsi pu juger des prestations de la société SHCB qui livre les cantines Saint-Andréennes. Son rôle : concevoir des repas équilibrés et majoritairement faits maison, avec des produits locaux et labellisés, qui sont jusqu'à 50% issus de l'agriculture biologique, en suivant le rythme des saisons.

Le menu de chaque semaine est disponible sur https://saintandredesangonis.fr/etablissements-scolaires/#restauration-periscolaire

en bref...

Vacances de printemps

Le programme sera placé sous le signe de la nature et de l'environnement. Des activités manuelles, culturelles, une sortie au Parc du Theil ou encore des stages multisports attendent les ALSH maternelles et primaires. Chez les ados, en plus des sorties habituelles, un chantier loisirs en partenariat avec l'IME autour du Graff sera proposé pour une semaine complète, avec pour objectif de rénover une partie du parc de l'Ensoleillade.

Changements à l'UFCV



Nouveau logo, nouveau coordinateur territorial et nouveau responsable d'équipe. En quelques semaines, l'UFCV a opéré une vaste refonte, avec entre autres la création d'une nouvelle identité visuelle au niveau national. Thierry Guilhaumond a pris les rênes de la coordination territoriale, remplaçant Glaucia Coelho, partie pour de nouveaux projets professionnels. Liviu Rebotier prend ainsi en main l'équipe d'animation élémentaire sur le site Anne Frank.

Bienvenue !

LA BOURSE AU PERMIS

Une aide pour décrocher un précieux sésame

Matthéo est le premier Saint-Andréen à bénéficier de ce coup de pouce à la conduite, mis en place par la municipalité.

En échange de bénévolat organisé en partenariat avec le Secours Populaire, Matthéo, 18 ans, s'est vu accorder une bourse de 500 €. Cette somme va aider le jeune homme, actuellement en Bac pro, à financer son permis de conduire et donc à assurer ses déplacements, notamment en périodes de stage.



Didier Carayon, Adjoint à la jeunesse, Jérôme Froget, Directeur du centre socio-culturel et sportif Mozaïka, Matthéo, bénéficiaire de la bourse au permis et Annie Labesse, secrétaire générale du Secours populaire.

Inscrivez vous !

Une nouvelle session de la bourse au permis est ouverte. Les jeunes âgés de 17 à 25 ans peuvent déposer leur candidature auprès de Mozaïka (dossier à récupérer sur le site de la mairie ou au centre Mozaïka). Clôture des inscriptions : le 31 mai.
Plus d'infos au 04 67 57 91 41.

DEUXIÈME ÉDITION

Beau succès pour le carnaval

En 2022, le centre socio-culturel et sportif municipal a pris le pari de relancer le carnaval de Saint-André-de-Sangonis. Un défi relevé haut la main.

La municipalité et Mozaïka avaient donné rendez-vous aux Saint-Andréens, le samedi 25 mars pour fêter le Carnaval. Plus de 600 personnes ont ainsi défilé dans les rues de la ville, parées de leurs plus beaux costumes, derrière le char du cochon noir de l'association "Los Porcs Nègres". Le tout animé en musique par la batucada "Karakwela" et "Tukba Samba". Petite nouveauté, la présence de la compagnie d'échassiers "Zerafa" et la rencontre de nouveaux animaux totémiques : le Cochon rose de Poussan ainsi que de la Bédarasque de Bédarieux... Le cortège a terminé son parcours au complexe sportif, où Monsieur Carnaval a été brûlé, comme le veut la tradition. L'association "du fil aux petits pas" a conclu la manifestation avec un flash mob épatant.



en bref....

Journée des droits des femmes

Le Secours populaire a mis les femmes à l'honneur, le 9 mars dernier, à l'occasion de la journée qui leur est dédiée, à travers des expositions d'œuvres et des chorales féminines.Bravo !



Repas des acteurs

Le 20 avril s'est déroulé le deuxième « repas des acteurs » de Mozaïka. Ce déjeuner partagé permet à l'ensemble des partenaires du centre socio-culturel et sportif municipal, de prendre le temps de se rencontrer et d'échanger en dehors des réunions. « Désormais, je serai plus à même d'orienter du public vers mes collègues car je les ai identifiés plutôt que de nous croiser en permanence sans nous connaître » complète la référente d'une association locale. Mission réussie autour d'un repas ludique à faire soi-même, grâce à l'association Terre contact et son four à pizza mobile.

ÉVÈNEMENT

Léz'arts mouvants investit le quartier nord

L'association "La Sauce" vous attend nombreux le samedi 10 juin, pour son festival d'arts vivants.

Léz'arts mouvant se déroule chez l'habitant ainsi que dans les rues de Saint-André-de-Sangonis. Cette année, c'est le quartier nord qui sera le cadre d'un riche programme : spectacles dans les jardins des rues Sainte Brigitte, des Fontaines et Bouisson Bertrand, spectacle gratuit dans la cour de l'école Randon et grand concert occitan avec Balèti devant la salle des fêtes ! Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : du théâtre, de la danse aérienne voltige, des clowneries et beaucoup de musique ! Food trucks, glacier et buvette seront présents Cours de la Liberté.



Le dimanche 14 mai, en préambule à son festival, l'association La Sauce organise une balade contée autour de la chapelle Saint-Sylvestre des Brousses, à Puéchabon. Tarif : 4€ (gratuit pour les moins de 16 ans).

Sur réservation : 06 44 38 70 21/ lasaucestandre@gmail.com

Conception, rédaction, réalisation, impression :
Dixicom, 04 67 02 68 68 et le service communication mairie : 04 67 57 00 64
www.saintandredesangonis.fr
Dépôt légal : 2ème trimestre 2023.